

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Henry Dunant, 1 bis rue Saint-Laurent à BLAIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

La délocalisation du Conseil municipal hors de la Mairie a été décidée pour tenir compte des précautions sanitaires nécessaires, sous couvert des dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. Communication a été faite auprès de M. le Préfet de cette disposition exceptionnelle.

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 et le confinement qui interdit la présence du public aux réunions des assemblées délibérantes, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé (23 pour et 6 abstentions) la tenue de la séance à huis clos.

DATE DE CONVOCATION : 03 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 18 – REPRÉSENTÉS : 11

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. CAILLON Philippe, Mme DUBOURG Yolande, MM. LAFOND Frédéric et RICARD Jean-François, Mmes FAURY Marion et FERRY Gladie, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GUIHO Marie-France et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mme MOREAU Valérie, M. MOUSSU James, Mme NIAUDET Danielle et MM. PELÉ Martin, PINEAU Olivier et RANNOU Yannick.

EXCUSÉS : M. POINTEAU Jean-Luc (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), Mme TESSIER Martine (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), M. REKIS Bruno (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. COLIN Arnaud (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*), M. DELAUNAY Yoann (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme GUILLAUDEUX Maryse (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mmes HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), M. PICAUD Michaël (*pouvoir à M. LAFOND Frédéric*), Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à M. HAMON Jean-Pierre*) et Mme VAIRÉ Sandrine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MM. FLIPPOT Jacky et PINEAU Olivier.

<u>OBJET</u> :	<i>Dissolution de l'AFAFAF – Reprise de l'actif et du passif par le Budget général</i>
-----------------------	---

N° 2020 / 12 / 15

Monsieur le Maire expose que le bureau de l'association foncière de remembrement de la Chevallerais a dans sa délibération du 20 janvier 2020 demandé sa dissolution et proposé que :

- *les équipements réalisés par l'association foncière soient incorporés dans le patrimoine communal pour la part revenant à la commune de Blain,*
- *l'actif et le passif de l'association foncière soient attribués à la commune pour la part revenant à la commune de Blain.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF), en date du 20 janvier 2020 ;

Vu la délibération du 28 février 2020 du Conseil municipal de La Chevallerais ;

.../...

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE et DÉCIDE :**
 - que les équipements soient incorporés dans le patrimoine communal pour les biens situés sur la commune de Blain, les chemins d'exploitation étant intégrés au réseau des chemins ruraux en application de l'article R.123-16 du code rural,
 - que les actif et passif de l'association soient versés à la commune de Blain pour la part lui revenant : au prorata des surfaces situées sur la commune de Blain,
 - de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire en vue de signer tout acte, prendre toute décision visant à l'incorporation des biens de l'Association foncière et à la reprise de l'actif et du passif,
 - que la mutation des biens sera réalisée par acte notarié, et pour ce faire, donne compétence à Monsieur CAILLON Philippe afin de représenter la commune pour signer l'acte notarié ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié visant à l'incorporation des biens de l'Association foncière et à la reprise de l'actif et du passif et tous documents relatifs à ce dossier.
- **PRÉCISE** qu'une délibération identique a été prise par le Conseil municipal de la commune de La Chevallerais.

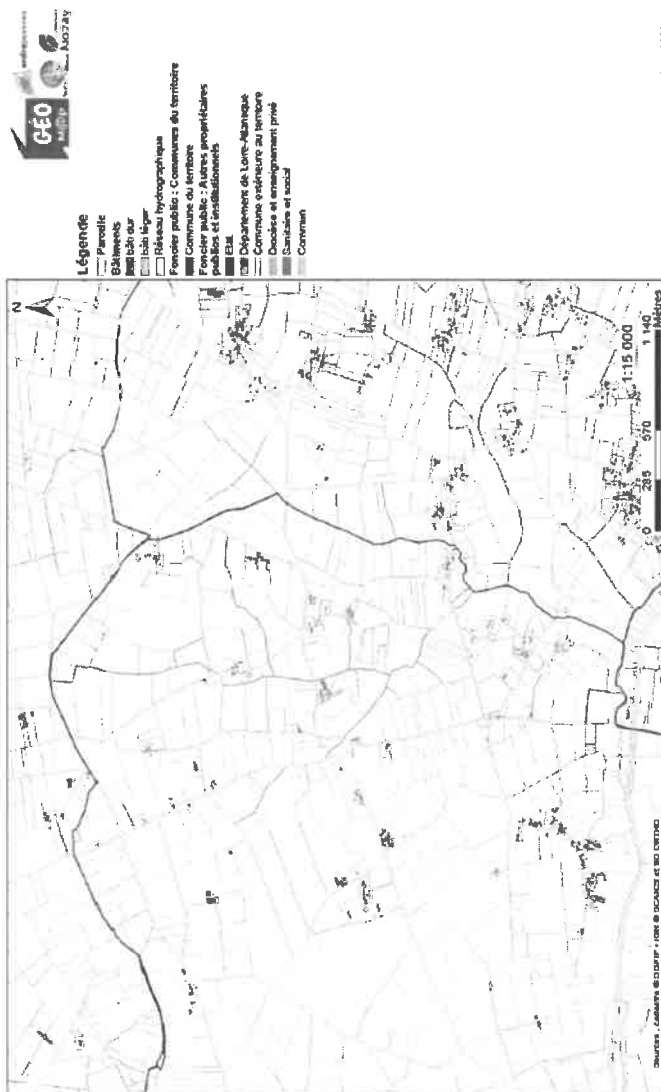
Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 14 décembre 2020,
Le Maire,



Référence	Adresse	Surface (m ²)	Compte	Propriétaire
440015 WA0003	LA CHAUSSEE DU FOUÉ 44810 BLAIN	250	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WA0008	LES BONNIERIES 44810 BLAIN	360	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WA0022	LA CONNILLIAS 44810 BLAIN	600	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WA0037	LES FORGES 44810 BLAIN	560	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WA0039	LES FORGES 44810 BLAIN	1980	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WB0002	LES HANNES DU HAUT 44810 BLAIN	120	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WB0013	LES HANNES DU HAUT 44810 BLAIN	260	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WB0028	LES HANNES DU BAS 44810 BLAIN	2080	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WC0009	LES LANDES DU FOUÉ 44810 BLAIN	1200	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WC0020	LES MENAIS 44810 BLAIN	1870	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WC0025	LES MENAIS 44810 BLAIN	220	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WC0038	LES MENAIS 44810 BLAIN	120	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0002	LE FOUÉ 44810 BLAIN	350	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0011	LE FOUÉ 44810 BLAIN	1800	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0016	LE FOUÉ 44810 BLAIN	600	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0073	LES SAVATES 44810 BLAIN	420	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0074	LES SAVATES 44810 BLAIN	1540	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0077	LES SAVATES 44810 BLAIN	140	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WD0080	LES SAVATES 44810 BLAIN	1410	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WE0011	LE CHAMP DE PIDANE 44810 BLAIN	560	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WE0013	LE CHAMP DE PIDANE 44810 BLAIN	800	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WE0038	TAILLIS DE LA CIVELAIS 44810 BLAIN	830	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES
440015 WE0044	TAILLIS DE LA CIVELAIS 44810 BLAIN	390	+00257	ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DE LA CHEVALLERAIRES MAIRIE 44810 LA CHEVALLERAIRES

18060



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20201210-CM-2020-12-15-DE
Date de télétransmission : 15/12/2020
Date de réception préfecture : 15/12/2020

Séance du Conseil municipal du 10 décembre 2020
Délibération n° 2020 / 12 / 15

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20201210-CM-2020-12-15-DE
Date de télétransmission : 15/12/2020
Date de réception préfecture : 15/12/2020